



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/118
28 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME
DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS, Y COMPRIS LA PALESTINE

Lettres datées du 23 novembre et du 13 décembre 2000, adressées à la Haut-Commissaire
aux droits de l'homme par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

[23 novembre 2000]

Les forces d'occupation et les colons israéliens continuent la guerre qu'ils mènent contre le peuple palestinien en utilisant toute une variété d'armes, d'avions, de systèmes d'artillerie, de roquettes, de mitrailleuses lourdes afin de tuer des Palestiniens délibérément, et ont ainsi causé la mort, au 19 novembre 2000, de 240 Palestiniens et blessé 10 000 autres. Les forces d'occupation israéliennes ont aussi arrêté 500 Palestiniens qu'elles ont emmenés en Israël; nul ne sait aujourd'hui ce qu'il est advenu d'eux.

Les forces israéliennes profitent de tous les autres aspects de la guerre pour tuer des Palestiniens, par exemple en durcissant le siège de villes et de villages palestiniens, en les isolant les uns des autres, en interdisant d'y entrer ou d'en sortir, y compris pour livrer des vivres et des médicaments, et en empêchant les ambulances de transporter les blessés vers les hôpitaux. En outre, elles ont utilisé l'artillerie contre des ambulances, tuant plusieurs chauffeurs et agents sanitaires et en blessant d'autres.

Ces forces ont aussi attaqué à l'artillerie et à la roquette des maisons, des écoles et des hôpitaux palestiniens. Elles ont lancé des missiles lourds contre des zones habitées de la bande de Gaza dans la soirée du 20 novembre 2000 à partir d'hélicoptères de combat et de canonnières, tuant plus de 20 enfants ainsi que des dizaines de civils et en blessant de nombreux autres.

En outre, des groupes de colons israéliens et les troupes d'occupation israéliennes ont même déraciné des milliers d'arbres fruitiers qui constituaient le principal moyen de subsistance de centaines de familles palestiniennes. Par ces actes, ces troupes et colons ont souligné leur détermination à priver encore davantage les Palestiniens des rares moyens de subsistance qui leur restent et à acculer le peuple palestinien à une mort certaine.

Comme vous le savez certainement, le fait de tuer délibérément des Palestiniens, d'infliger des lésions corporelles graves aux blessés, d'infliger des peines collectives aux Palestiniens, de les priver de vivres et de médicaments et de les empêcher de fournir des soins médicaux à leurs blessés, de détruire les moyens de subsistance et les sources quotidiennes de nourriture de la grande majorité d'entre eux dans le but d'anéantir la société palestinienne par la faim et les maladies constitue un ensemble de pratiques qui relèvent des définitions du crime de génocide. Ces pratiques constituent aussi des violations graves des droits de l'homme, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au regard de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, des dispositions de la quatrième Convention de Genève de 1949 et de son premier Protocole additionnel de 1977.

Veillez trouver ci-joint une liste* des noms des martyrs palestiniens tués entre le 28 septembre et le 19 novembre 2000.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document officiel de la cinquante-septième session de la Commission des droits de l'homme, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

[13 décembre 2000]

Israël poursuit sa guerre contre le peuple palestinien en utilisant toute une gamme de méthodes d'exécution directes et en masse ainsi que d'autres techniques consistant notamment à tirer sur des civils palestiniens, des zones habitées et des maisons à l'aide de mitrailleuses lourdes, de systèmes d'artillerie et de roquettes.

Israël continue à durcir le siège militaire qu'il impose contre tous les villages et villes palestiniens, les isolant ainsi des zones environnantes.

Les forces militaires israéliennes continuent de déraciner des arbres fruitiers au bulldozer, de détruire des fermes et de démolir des maisons dans les zones relevant de l'Autorité nationale palestinienne, et d'empêcher les Palestiniens, depuis déjà neuf semaines, de se rendre à la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem, pour la prière du vendredi.

Après avoir procédé à des tirs d'artillerie et de missiles à partir de blindés contre la ville de Khan Younès deux jours durant, dans la soirée du 12 et du 13 du mois courant, les forces d'occupation israéliennes ont envahi cette ville, qui relève de l'Autorité nationale palestinienne, afin de démolir et de raser au bulldozer des maisons, causant la mort d'un certain nombre de Palestiniens et blessant des dizaines d'autres, sans compter des dommages matériels graves.

Les forces d'occupation, ainsi que des groupes de colons israéliens, continuent sans relâche leurs tirs et leurs bombardements à partir de la colonie de Kfar Daroum sur la ville de Deir Al-Balah et, à partir de la colonie de Jalo, sur Beit Jala, le camp d'Aïda et Hébron, actes quotidiens d'agression qui causent la destruction de maisons palestiniennes et de lourdes pertes humaines et matérielles.

Par ailleurs, les opérations consistant à déraciner des arbres fruitiers au bulldozer, à détruire des fermes qui constituent le principal moyen de subsistance de milliers de familles, un peu partout dans plusieurs régions occupées relevant de l'Autorité nationale palestinienne, se poursuivent incessamment.

Outre les exécutions quotidiennes de Palestiniens réalisées au hasard et de façon délibérée, les forces armées israéliennes ont tué Anouar Ahmed Hamran, Palestinien âgé de 28 ans habitant à Jenin, devant le portail de l'Université Al-Qods, à Naplouse, après avoir ouvert le feu et tiré sur lui six coups de feu alors qu'il n'y avait pas eu d'affrontement.

Toutes les villes et tous les villages palestiniens sont exposés à des tirs d'armes à feu, d'artillerie et de missiles lancés par des blindés à partir des colonies israéliennes situées à l'intérieur et à la périphérie de ces localités. De cette manière, Israël a transformé ses colonies dans le territoire palestinien occupé en casernes militaires à partir desquelles des attaques militaires sont lancées quotidiennement contre le peuple palestinien depuis plus de 70 jours.

Outre tous ces crimes, les autorités d'occupation israéliennes continuent de renforcer le siège militaire des villes et villages palestiniens, de les isoler de la région environnante, d'empêcher toute entrée ou sortie, y compris d'aliments, de médicaments et d'ambulances pour le transport des blessés, ce qui fait peser un grave risque de famine sur la région, en particulier depuis que l'épuisement des réserves de blé a été annoncé officiellement.

Je vous envoie ci-joint une liste* des noms des martyrs palestiniens qui ont été tués par les troupes et les colons israéliens entre le 20 novembre et le 9 décembre 2000, liste qui complète la précédente.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent

(Signé) Nabil **Ramlawi**

* Reproduite telle quelle dans la langue dans laquelle elle a été reçue, en anglais et en arabe seulement.